

**Arrêté de création de comité de sélection
au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs**

Le Président de l' UNIVERSITE SAINT ETIENNE,

VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5° et L952-6-1, et le cas échéant L713-9 ;

VU le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants, et 26-I-1° et 33 (MCF) ou 46-1° et 51 (PR) ;

VU le décret n° 2022-822 du 16 mai 2022 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;

VU le cas échéant, l'avis du directeur de la composante L713-9 concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur ;

VU le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint de l' UNIVERSITE SAINT ETIENNE dans sa séance du 12/12/2024, portant avis favorable sur la composition structurelle des comités de sélection mis en place au titre de la campagne 2025 de recrutement des enseignants-chercheurs ;

VU le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint de l' UNIVERSITE SAINT ETIENNE dans sa séance du 12/12/2024, portant avis favorable sur la composition nominative des comités de sélection mis en place au titre de la campagne 2025 de recrutement des enseignants-chercheurs et sur la nomination des président et vice-président des comités de sélection,

ARRETE :

Article 1 : Un comité de sélection chargé, dans une première séance d'examiner les candidatures, puis dans une deuxième séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures, selon leurs mérites scientifiques, constitué pour se prononcer en qualité de jury souverain, est créé dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi 250837 en 11 - Etudes anglophones, pour une prise de fonctions le 01/09/2025.

Article 2 : Sont nommés membres du comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessus :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Interne ou externe	Spécialiste ou non spécialiste
Madame	GUERON	CLAIRE	Externe	Spécialiste
Madame	GRIFFIN	AURELIE	Externe	Spécialiste

Madame	DULAC	Anne-Valrie	Externe	Spécialiste
Monsieur	COATALEN	GUILLAUME	Externe	Spécialiste
Monsieur	BRAILOWSKY	YAN	Externe	Spécialiste
Monsieur	BERTHEAU	GILLES	Externe	Spécialiste
Madame	LETESSIER	ANNE SOPHIE	Interne	Spécialiste
Monsieur	JEREMIE	CHRISTIAN	Interne	Spécialiste
Madame	CHIARI LASSERRE	SOPHIE	Interne	Spécialiste
Monsieur	GLAIN	OLIVIER	Interne	Spécialiste
Madame	REGUIG	DELPHINE	Interne	Non spécialiste
Monsieur	TRACY	LELAND	Interne	Spécialiste

Article 3 : Est nommé(e) président.e du comité de sélection créé pour l'emploi désigné ci-dessus, et le cas échéant, est nommé(e) vice-président.e :

GLAIN OLIVIER

REGUIG DELPHINE

Article 4 : Le directeur général des services est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Etienne, le 03/04/2025

Le Président de l'Université,

Florent PIGEON

